



## *Vallée de Somme, Vallée idéale*

### **La restauration des marais d'Étinehem-Méricourt et de Chipilly sélectionnée pour le jeu « Mission nature »**

Amiens, le mardi 24 octobre 2023

**La restauration des tourbières alcalines des méandres de la Haute-Somme situées sur les communes d'Étinehem-Méricourt et de Chipilly fait partie des 20 projets sélectionnés au Loto de la biodiversité. Depuis 15 ans, le Département de la Somme a identifié cette zone comme une priorité pour la préservation de l'environnement qui s'inscrit naturellement dans le cadre de sa stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale ».**

#### **Une zone prioritaire pour la préservation de l'environnement**

Conscient des enjeux et des potentialités environnementales des marais situés sur les communes d'Étinehem-Méricourt et de Chipilly, au cœur du site Ramsar des Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre (labellisé le 18 décembre 2017), le Département de la Somme y a créé, dès 2009, une zone de préemption en Espace naturel sensible (ENS) qui a été étendue en 2016, 2021 puis en 2022.

En 2020, la municipalité d'Étinehem-Méricourt a fait connaître au Conseil départemental son projet de création d'une réserve naturelle. Il s'agit de restaurer plus de 100 hectares de zones humides exceptionnellement riche en biodiversité en recréant des roselières, en établissant une zone de protection des oiseaux et en préservant les tourbières.

Le Département s'est positionné favorablement en ingénierie de projet. Les articulations ont ensuite été créées entre le projet de la commune, l'action du Département en matière d'Espaces naturels sensibles, le tout en lien avec la stratégie « Vallée de Somme, Vallée Idéale ».

#### **2,5 millions d'euros de travaux**

Le montant des travaux à réaliser est évalué à 2,5 millions d'euros. Le Loto de la biodiversité devrait apporter environ 800 000 € de subvention.

Les travaux de restauration écologique seront confiés au Conservatoire d'Espaces naturels des Hauts-de-France dans un souci d'économie d'échelle, de cohérence et d'articulation avec les travaux envisagés sur la partie communale.

À l'échelle de l'ensemble du périmètre de la réserve (propriétés départementales et communales), le Département portera la maîtrise d'ouvrage des travaux de valorisation.

Sur les propriétés ENS lui appartenant, le Département réalisera les travaux de nettoyage et de dépollution estimés à 600 000 €.

## Un support de nouveaux développements de « Vallée de Somme, Vallée idéale »

Le Département souhaite faire de ce projet d'envergure un démonstrateur et un support de nouveaux développements dans le cadre de sa stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale ».

Les terres d'eau formées par le fleuve Somme, ses affluents, ses vallées, ses plateaux, ses coteaux et son embouchure, la Baie de Somme, caractérisent le territoire samarien. L'action du Conseil départemental pour préserver et valoriser cet écosystème ont notamment contribué à l'obtention d'une reconnaissance internationale, la labellisation Ramsar, dont le site concerné est aujourd'hui mis en lumière par le Loto de la biodiversité.

Ainsi, à l'est du département, le secteur dit des « Boucles de la Somme » fait l'objet d'une attention toute particulière pour y mener un projet écotouristique en partenariat avec les acteurs du territoire, en s'appuyant sur le développement de la Véloroute Vallée de Somme et sur ce projet de réserve naturelle.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« la restauration des milieux ici, à Étinehem-Méricourt et Chipilly est un très beau projet que le Département soutient et accompagne. L'ambition est de redonner à la nature ce que l'Homme lui a pris, dans ce cadre exceptionnel, au cœur de la Vallée de la Somme. Avec Franck Beauvarlet, mon collègue Vice-président en charge de l'environnement et de la Transition écologique, nous sommes fiers que le jury national de la Mission nature ait retenu ce projet. Nous remercions Sarah El Haïry, Secrétaire d'État en charge de la biodiversité, d'être venue sur place, depuis le belvédère aménagé par le Département. Cela met en lumière le travail remarquable des collectivités et des partenaires, réunis autour de la démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale », pour préserver l'écosystème et créer ici un site naturel, ouvert et accessible au public, à l'horizon 2025. »**

### CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - [edevred@somme.fr](mailto:edevred@somme.fr)

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)

